

Saint-Damien, Saint-Zacharie et Saint-Nérée. Ces deux dernières ont été créées depuis la visite en 1880.

Les trois missions suivantes n'ont jamais été visitées : Saint-Méthode d'Adstocke, Saint-Prosper et Sainte-Rose ; elles sont créées depuis 1880, époque de la dernière visite.

NN. SS. les évêques de Sherbrooke et de Chicoutimi, sont chargés de faire la visite pastorale.

Mgr Dominique Racine fera la première partie de cette visite jusqu'à Saint-François de Beauce, et Mgr Antoine Racine, la seconde partie de Saint-Joseph de Beauce à Saint-Charles de Bellechasse.

Le Rév. P. Burke est nommé recteur de l'église Saint-Patrice à Québec. Les RR. PP. Smith et Hayden remplacent les RR. PP. Lowekamp et Corduke qui sont allés exercer le ministère, le premier à Baltimore et le dernier à Toronto.

Sa Grandeur Mgr d'Ottawa commencera ses visites pastorales le 1er juillet.

Le Nord annonce que le gouvernement a accordé la demande que la Chambre lui a fait au sujet des Sourds et Muets. En conséquence l'Institut de Mile-End va pouvoir établir sa ferme de Terrebonne qui coûtera pour le moins deux cent mille dollars.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC.

Le révérend M. Louis-Laurent Paradis est transféré du vicariat de Saint-Joseph de Lévis à celui de Saint-Roch de Québec, en remplacement du révérend M. D. Plamondon, malade.

Le révérend M. Joseph-Alphonse Feuillault est nommé vicaire à Saint-Michel de Bellechasse.

Le révérend M. François-Xavier Tessier Laplante remplace M. l'abbé Paradis, au vicariat de Saint-Joseph de Lévis.

Le révérend M. Joseph-Théophile Turcotte est nommé vicaire à Portneuf ; le révérend M. Joseph-Philippe Ouellet, vicaire à Sainte-Hénédine, et le révérend M. Henri-Alfred Dionne, vicaire au Cap Saint-Ignace.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de faire un appel à votre cœur de Canadien en faveur d'une œuvre qui a reçu la haute approbation et les bienveillants encouragements de Mgr le Délégué Apostolique, de nos NN. SS. les évêques de la province de Québec, et, de la plupart de nos ministres, sénateurs et députés français de la chambre fédérale, car, elle intéresse au plus haut point notre religion et notre nationalité dans la province d'Ontario. La population canadienne française des comtés d'Essex et de Kent s'élève aujourd'hui à trente